



## **TEXTE DES RESOLUTIONS**

### **Alpha M.O.S.**

Société Anonyme au capital de 2.034.763, 40€

Siège Social :

4 rue Brindejonc des Moulinais

Zac de la Grande Plaine

Immeuble le Colombus

(31500) TOULOUSE

RCS TOULOUSE B.389.274.846

### **Assemblée Générale Ordinaire**

**24 novembre 2021**

**Première résolution** (*Approbation du projet de demande de radiation des titres de la société des négociations sur le compartiment C du marché réglementé Euronext Paris et d'admission concomitante aux négociations sur le système multilatéral de négociation Euronext Growth Paris*). L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration sur les projets de résolutions,

Approuve, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, et notamment celles de l'article L.421-14 du Code Monétaire et Financier, le projet de demande de radiation des titres de la société des négociations sur le compartiment C du marché réglementé Euronext Paris et d'admission concomitante aux négociations sur le système multilatéral de négociation Euronext Growth Paris dans les douze (12) mois à compter de la date de la présente Assemblée ;

Approuve, en conséquence, le projet de demande de radiation des titres émis par la Société du compartiment C du marché réglementé Euronext Paris et de leur admission concomitante aux négociations sur le système multilatéral de négociation Euronext Growth Paris ;

Confère tous pouvoirs au Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi pour, dans un délai de douze (12) mois à compter de la présente Assemblée et sous réserve de l'accord d'Euronext Paris, demander l'admission aux négociations des titres de la Société sur le système multilatéral de négociation Euronext Growth Paris et leur radiation concomitante du compartiment C du marché réglementé Euronext Paris, établir le document d'information requis aux termes des règles Euronext Growth, donner toutes garanties, choisir un Listing Sponsor, faire toutes déclarations, effectuer toutes formalités, notamment de publicité, et plus généralement prendre toutes mesures rendues nécessaires pour la réalisation effective du transfert.

**Deuxième résolution** (*Pouvoirs en vue des formalités*). L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès- verbal, pour effectuer tous les dépôts, publications, formalités légales ou autre.